

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 21 mars 2024

Un cas importé de choléra à La Réunion en provenance d'Inde

Un cas de choléra a été déclaré à l'ARS La Réunion le 20 mars 2024. Il s'agit d'une personne ayant récemment séjourné en Inde. Les mesures de précaution nécessaires sont mises en œuvre et le contact tracing est en cours. Il existe un risque faible de propagation de cette maladie à La Réunion. Le dernier cas importé de choléra était survenu en 2022, en provenance du Moyen-Orient.

L'ARS La Réunion maintient le dispositif d'information et de sensibilisation mis en place auprès des voyageurs arrivant à l'aéroport Roland Garros.

Une prise en charge rapide et sécurisée

Le 20 mars, un cas de choléra a été détecté à La Réunion. Cette personne a été prise en charge au CHU et son état ne suscite pas d'inquiétude.

Dès la confirmation du cas et afin d'éviter toute diffusion de la maladie, des mesures de précaution ont été mises en place à l'hôpital.

L'ARS de La Réunion a engagé le contact tracing, afin d'identifier les cas contacts et co-exposés et leur délivrer, si besoin, les premiers traitements.

Qu'est-ce que le choléra ?

Le choléra est une infection digestive bactérienne aiguë se manifestant principalement par des diarrhées et des vomissements. La plupart des cas ne présente que peu ou pas de symptômes ; cependant certains développent des complications sévères liées à des déshydrations intenses par diarrhées.

La bactérie se transmet par les eaux ou les aliments souillés et les mains sales.

Les formes sévères de choléra touchent particulièrement les personnes vivant dans des conditions d'hygiène précaires, en situation de dénutrition et n'ayant pas accès à une eau potable.

C'est pourquoi **la propagation de cette maladie à La Réunion est très improbable.**

Avec l'épidémie en cours aux Comores, les recommandations aux voyageurs restent les suivantes :

>> aux voyageurs en provenance de l'Union des Comores :

En cas de symptômes (vomissements, diarrhée intense), s'isoler de son entourage et appeler le 15 en signalant le voyage récent aux Comores.

>> aux personnes se rendant aux Comores, pendant le séjour :

Se laver les mains très régulièrement à l'eau savonneuse ou utiliser un gel hydro-alcoolique, et privilégier la consommation d'eau embouteillée.